

Assurance auto : les primes des voitures électriques resteront moins chères l'an prochain

L'exonération d'une taxe spéciale, qui représente entre 12 et 25 % du coût d'un contrat, est prolongée en 2024 pour les nouveaux propriétaires de véhicules électriques. Mais les primes risquent tout de même d'augmenter.

Par **Maxime Gayraud**

Le 14 novembre 2023 à 08h30



Si les voitures électriques sont plus économes à l'usage que leurs cousines thermiques, notamment en termes de carburant, d'entretien ou de carte grise, le match est plus serré pour l'assurance. LP/Arnaud Journois

[Réagir](#)

[Enregistrer](#)

Il y avait de la tension ces dernières semaines du côté de la filière [des véhicules électriques](#). Depuis la présentation du [budget 2024](#), dans lequel ne figurait pas la prolongation de l'exonération de la taxe spéciale sur les conventions d'assurance (TSCA) pour les nouveaux acquéreurs de ces véhicules zéro émission. En vigueur depuis le 1er janvier 2022, ce dispositif devait en effet s'éteindre au 31 décembre 2023.

S'abonner pour lire la suite

ou

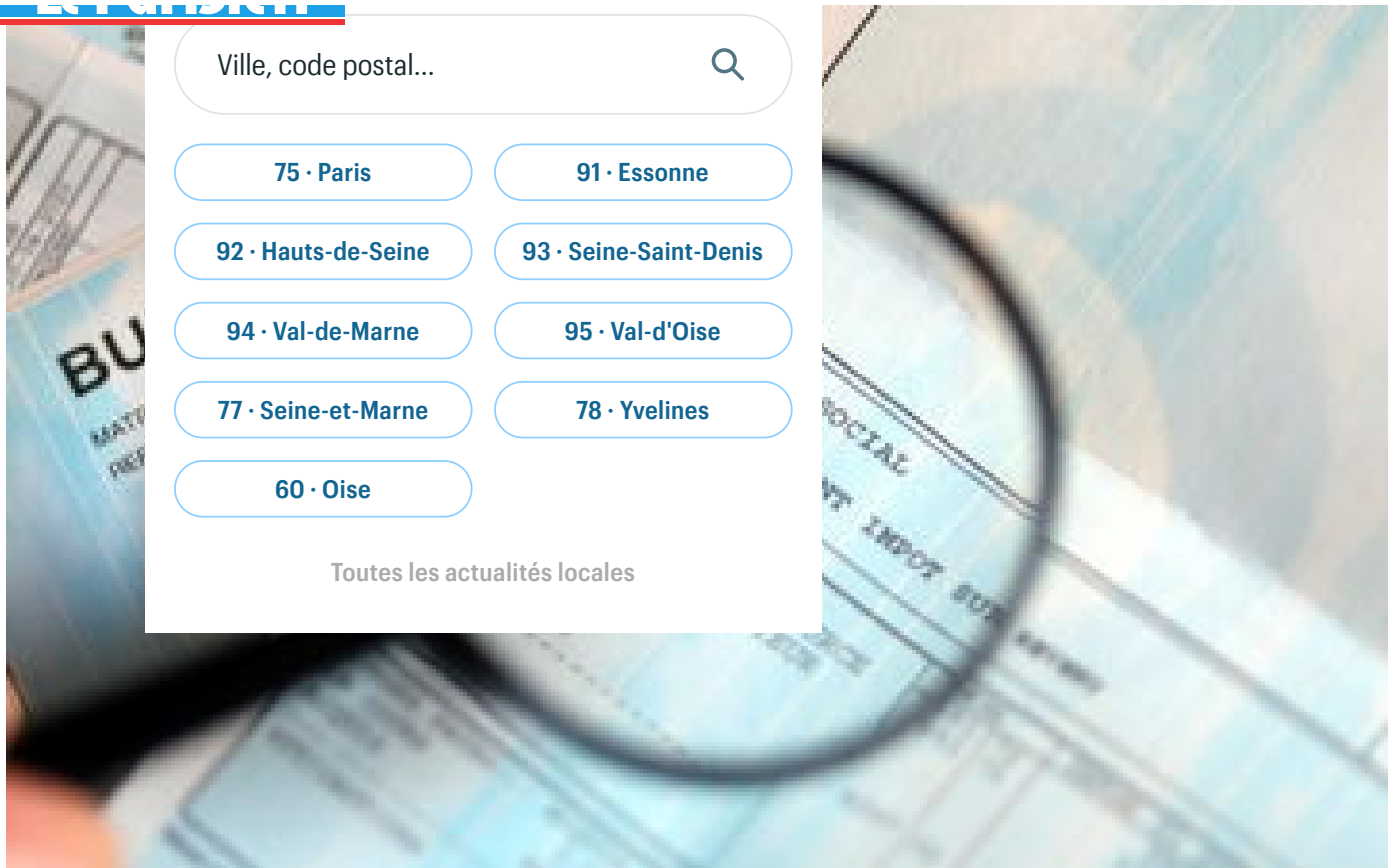
BLACK NOVEMBER : 35€ pour 1 an avec Google

Déjà abonné ? [Se connecter](#)

Les commentaires sont ouverts à tous les inscrits. Ils font l'objet d'une modération avant publication. Ils seront publiés dans leur intégralité ou supprimés s'ils sont jugés non conformes à [la charte](#).

Veillez vous [connecter](#) ou [créer un compte](#) pour pouvoir commenter cet article.

Votre argent



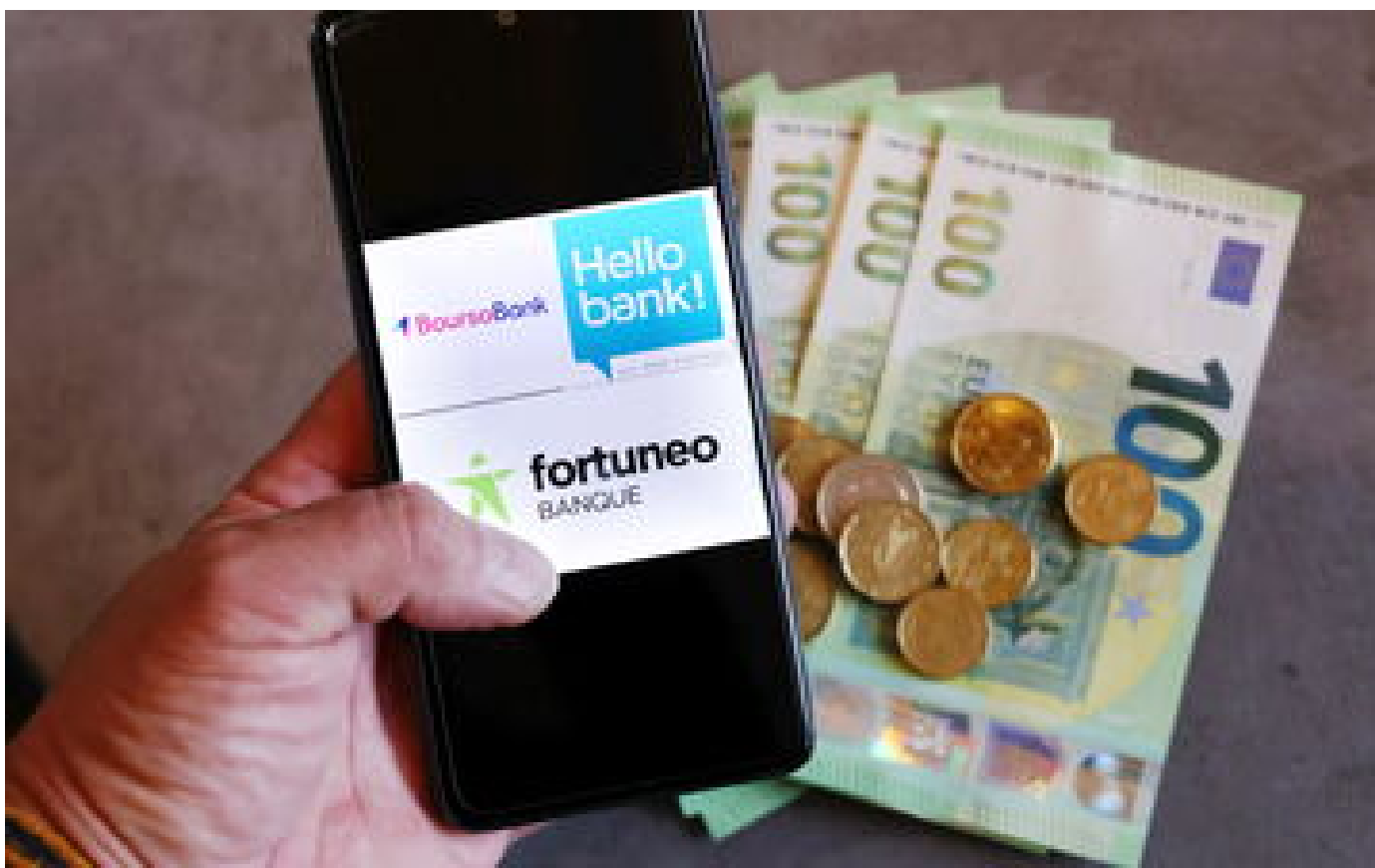
Comment a évolué votre salaire par rapport au reste des Français ? P



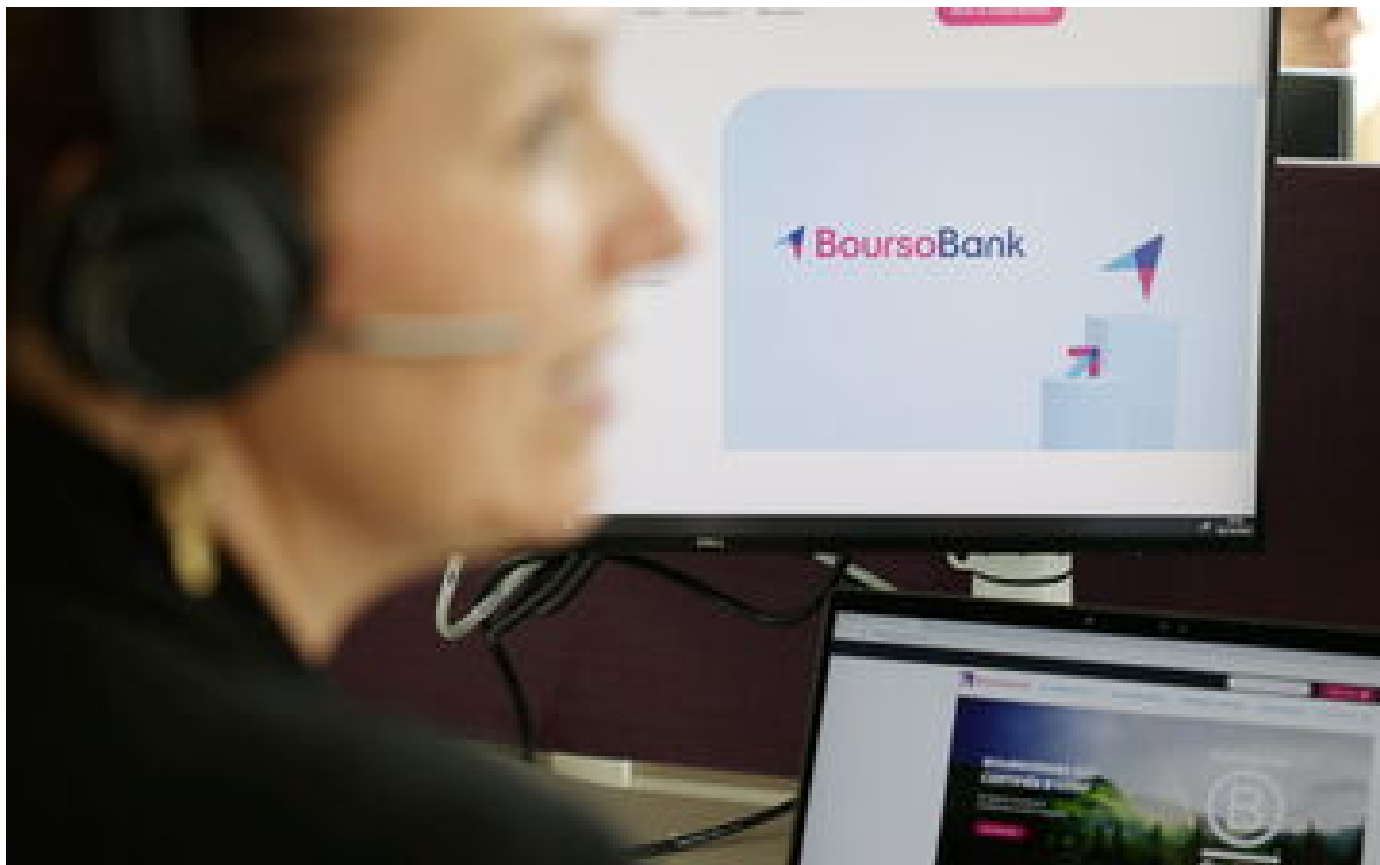
Protection des clients âgés dans les banques : « Peut mieux faire », disent les gendarmes financiers P



Crédit immobilier : la hausse des taux est-elle terminée ? P



Hello bank, BforBank, Fortuneo... Face à Boursobank, la concurrence en ligne s'organise P



Boursorama devient BoursoBank : « Pourquoi s'arrêter maintenant dans notre conquête ? »



En Charente-Maritime, la hausse « légitime » des salaires fragilise les finances des centres sociaux



Livret d'épargne populaire : encore 8,5 millions de Français ne profitent pas de ce placement très avantageux



Placement : comment donner du sens à son épargne P